

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 7 avril 2022

N° 37

Objet : Manifestation Fête de la
Randonnée Provence Alpes
Agglomération
Demande de financement auprès
du Conseil Départemental des
Alpes-de-Haute-Provence

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARNOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 6), COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, POURCEL Simone, PRIMITERRA Geneviève, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à SEGOND Yann

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à VIVOS Patrick
COMTE Jean Paul, a donné pouvoir à GRAVIERE Remy
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PROUST Brigitte
FLORES Sylvain a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
ISOARD Christian a donné pouvoir à SAVORNIN Béatrice
LAQUET Laura a donné pouvoir à VILLARD René
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PIERI Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PAUL Gérard

Etaient excusés :

BOURJAC Jean Marie
CROZALS Florent
REBOUL Chidéric
RISSO Gilbert
VOLLAIRE Nadine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le sept du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de mars 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : PEREIRA Georges

RÉÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2022

Application en ligne

99_DE-004-200007437-20220407-37_07042022

Madame Nathalie ESCLAPEZ, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération organisera les 24 et 25 septembre 2022 la 18^{ème} édition de la Fête de la Randonnée, manifestation se déroulant sur l'ensemble du territoire communautaire visant à animer et à promouvoir la pratique de la randonnée, l'offre d'itinéraires et la découverte du territoire. Le succès de la manifestation, de portée régionale, en fait un rendez-vous incontournable de l'automne.

Après une édition 2021 sur le thème de la transhumance et du pastoralisme, cette année la manifestation sera sur le thème de l'eau. Elle permettra de valoriser notamment les nouveaux équipements communautaires réalisés en 2022 en lien avec cette thématique (Tour du lac de l'Escale et sa passerelle himalayenne, spa thermal de Digne-les-Bains...). En concertation avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et nos différents partenaires (associations de randonnée et naturalistes, ONF, Parc naturel régional du Verdon...) le programme permettra de proposer une quarantaine de randonnées autour des lacs, gorges, cascades, rivières, sources, fontaines, ... de notre territoire. Des randonnées de tous niveaux, avec plus de soixante accompagnateurs, seront proposées aux randonneurs sur l'ensemble du territoire : randonnées à thème, randonnées familiales et sportives, randonnées gourmandes, randonnées à la journée ou sur le week-end... En complément, des sorties à la découverte d'autres activités de pleine nature seront intégrées au programme (via ferrata, VTT et VTT à assistance électrique, canoë, paddle...).

Cette manifestation permet de :

- Promouvoir un fort potentiel en termes d'itinérance, de randonnée et d'activités de pleine nature mais aussi d'hébergements et d'activités connexes,
- Contribuer au développement touristique du territoire de Provence Alpes Agglomération,
- Favoriser l'étalement de la fréquentation touristique notamment en automne.

Le coût de l'organisation de cette manifestation s'élève à la somme de 25 000 € HT. Le plan de financement proposé est le suivant :

- Conseil Départemental	2 500 € (10%)
- Autofinancement PAA H.T.	22 500 € (90%)

Il est à noter que les inscriptions des participants, estimées à 5 000 € TTC, viennent en déduction de l'autofinancement de Provence Alpes Agglomération.

Il vous est proposé :

- D'approuver le principe de l'opération et son plan de financement,
- D'autoriser la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires auprès des partenaires financiers.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2022

Application logiciel E-levole.com

99_DE-004-200067437-20220407-37_07042022